

ROTARY-CLUB DE DAX ET DE LA CÔTE D'ARGENT

Lucien CAPDECOMME 77^{ème} Président



A.D.G.	Patrick PELLETIER
Président élu	Yves LOUBERE
Président sortant	Matthias THIENPONT
Secrétaire	Henri DESCAZEUX
Trésorier	Alain BELAUBE
Protocoles	Jean-Louis BAILLY & Pierre FLORIMONT
Site Web du Club:	http://www.rotary-dax.com



Bulletin 9 du 5 septembre 2019

Samedi & Dimanche **TORO** et **SALSA**, tous aux arènes pour les coussins avec l'ACS

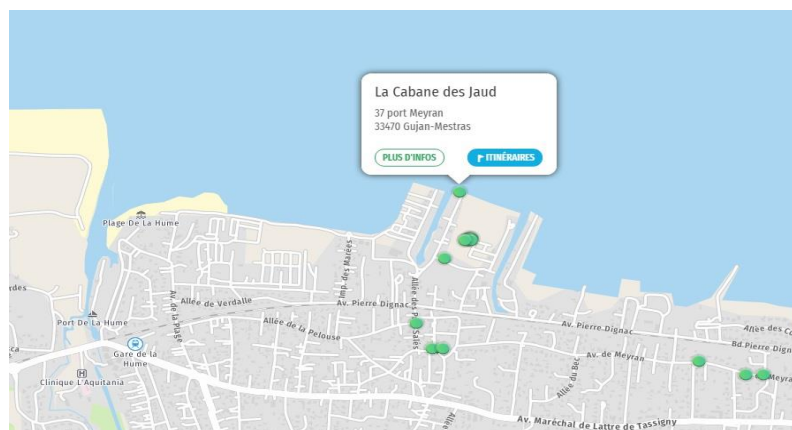
- **SPORT** : dimanche nous étions chez Éric pour une grande compétition, tournoi de tennis et pétanque. On ne sait trop qui a gagné mais nous avons fait croire au maître de maison que c'était lui. Du coup il a passé la soirée à la plancha dans le seul but de faire notre bonheur et Il a réussi.
Merci Éric.
- **Voyage en CROATIE**. C'est quasiment finalisé il reste quelques places dans le groupe 3 d'Alain Bélaube. Le contacter au plus vite.
- **Grand Voyage Découverte à Arcachon**. Samedi 28 septembre, **à 11h 45 pétante**, repas au bord de l'eau, croisière de 3 heures **à partir de 14h 45**

Soit retour à DAX soit apéro à la corniche, divagation gustative et DODO sur place.

Donc horaires = **11 heures 45 à LA CABANE DES JAUD**

Ostréiculture 37 port Meyran 33470 Gujan-Mestras tel 05 56 66 06 27

Prix de la journée incompréhensible



ROTARY-CLUB DE DAX ET DE LA CÔTE D'ARGENT

- **Observation des Grues à Arjuzanx**

De fin octobre à mi-février, depuis un observatoire de 15 m de haut permettant une vision panoramique des dortoirs, vous pourrez assister, en compagnie d'un guide naturaliste, au spectacle qu'offrent les milliers de Grues cendrées lors de leur retour sur la réserve ou de leur départ vers les plaines de maïs.

Les visites ont lieu tous les jours sauf les lundis et jeudis matin (en raison de comptage). En général de 16h à 18 heures, la nuit tombe vite, ensuite on peut retenir un resto !!!!

Photographie des Grues cendrées

Les photographes animaliers sont accompagnés dans un observatoire permettant de réaliser des prises de vue des Grues cendrées au dortoir. Matériel conseillé : boîtier reflex et minimum objectif 300 mm f2.8.

Jean-Max gère cette activité. On ne peut faire que des groupes de 18. Donc signaler directement à Jean-Max votre intérêt pour cette activité.

jeanmaxtessier@orange.fr

- **On a suivi attentivement la Traversée des Pyrénées d' Yves Loubère l'intrépide**, qui est arrivé musclé et amaigrit . Il marche et on achète le champagne du Rotary pour l'association de la poupée.

- **Ce champagne aux armes du ROTARY (étiquette et muselet)** que nous attendons tous pour l'action caritative citée en amont, vous sera livré contre un chèque de 133€20 pour une caisse de 12 bouteilles, chèque au nom du ROTARY adressé à

LA CAVE 40 . 130 ROUTE DES PYRENEES 40180 NARROSSE.

Le club devrait acheter une caisse pour offrir une bouteille à nos invités.

- **Fémina**

Lucien souhaite que la commission idoine donc ad hoc, se fasse ??? Elle ne s'est pas montée mais la discussion est rude. Jean-Philippe à remarquablement joué le rôle de modérateur. Tout le monde ayant demandé le compte rendu de J-F-C, le voici dans son intégralité et actualisé le 05/08/2019.

PROJET D'ACHAT DU LOCAL DU FEMINA Avis du conseil des Sages

Chères amies,
Chers amis

Le club nous a fait l'honneur de nous désigner comme sages, fonction qui n'est pas très définie mais que nous comprenons comme nous autorisant, individuellement ou collectivement, à attirer l'attention du club sur les conséquences de toutes natures (techniques, juridiques, fiscales, morales, Manuel de Procédure, etc.) que pourraient avoir sur son fonctionnement ou vis à vis du Rotary, telle ou telle décision ou orientation qu'il souhaiterait prendre.

Le club est en grande discussion relativement au projet de l'achat des locaux du Fémina, actuel siège de la Pena Ponce.



ROTARY-CLUB DE DAX ET DE LA CÔTE D'ARGENT

Certains membres du club ont exprimé à titre personnel, lors des réunions du club ou par courriels, les interrogations qu'ils se posaient vis à vis de ce projet.

Compte tenu du nombre et de la gravité de celles-ci il nous apparaît opportun que nous exprimions l'avis collectif de la commission des Sages sur ce dossier et, qu'à tout le moins, aucune décision ne soit prise tant que toutes les questions soulevées à son sujet n'auront pas obtenues de réponses claires et précises

A ce jour les locaux du Fémina sont occupés par la Pena Ponce et ce dans le cadre d'un bail initialement de trois ans jusqu'en 2017 et actuellement en période de reconduction jusqu'en juin 2020. Ce bail peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties par LR avec AR 6 mois à l'avance, soit pour janvier 2020.

Ce contrat est classique dans ses dispositions mais il fait peser un certain aléa si la Pena ne le résilie pas et que nous achetions ce local.

En tant que nouveau propriétaire nous serons tenus de respecter ce bail qui confère la jouissance du local au preneur, c'est à dire la Pena et à elle seule.

Par suite, et à défaut d'accord avec celle ci, nous serions propriétaire d'un local que nous ne pourrions pas utiliser, tout au moins jusqu'en juin 2020 puisque nous aurions alors la possibilité de le dénoncer pour ce terme 6 mois à l'avance.

On peut certes penser que la Pena acceptera de modifier le bail et de partager la jouissance du local, mais à quelle(s) condition(s)?

Quant aux installations et aménagements réalisés par la Pena, la question est réglée par le bail: celles-ci et ceux-la reviennent en fin de bail au propriétaire sans indemnité.

Donc en cas de résiliation du bail, par l'une ou l'autre des parties, la Pena abandonne ces éléments. Mais si elle reste, ce qui est à priori vraisemblable, elle en demeure propriétaire. A quelles conditions nous en concèdera t-elle la jouissance partagée (voir ci-dessus).

En définitive :

- nous ne pourrions pas avoir la jouissance immédiate du local sauf accord avec la Pena
- nous ne savons pas à quels travaux nous aurons à faire face tant en ce qui concerne le local lui même que la copropriété.

En supposant que la Pena demeure dans les locaux, comment la jouissance commune du local sera t-elle imaginée ? Quelles périodes seront réservées aux différents clubs ? - Quid des Féria : seront-elles réservées à La Pena ou seront-elles communes ? Peut on considérer que la décoration du local, typiquement "couleurs feria-espagne", s'accordera avec celles du Rotary (bleu et or)? Pourrions-nous mettre une décoration rotarienne avec nos bannières et fanions ? Autrement dit pourrions-nous personnaliser ces locaux avec une décoration peu compatible avec de la Pena.

Si la Pena décide de rompre le bail et d'aller sous d'autres cieus, resterons nous avec un local sur les bras dont nous aurons à refaire la décoration et financer le matériel d'animation (qui ne devient pas la propriété du propriétaire en fin de bail)?

Nous nous interrogeons par ailleurs sur le prix qui nous est proposé sachant que la Pena, qui a des architectes parmi ses membres, a estimé le local à 85 000€ et a fait une offre à ce prix ; offre refusée bien entendu par les consorts Martin, propriétaire des locaux.

Mais alors, pourquoi devrions nous payer 145 000€ + les frais ce qui est estimé au mieux à 90 000€ ?

ROTARY-CLUB DE DAX ET DE LA CÔTE D'ARGENT

Enfin il y a de sérieuses questions quant à l'état de la copropriété, les charges générales de celle-ci et les travaux à prévoir et notamment en matière d'étayage pour renforcer les étages supérieurs. Autant de questions importantes qui conditionnent une éventuelle prise de position du club

Une assemblée est prévue pour le 29 août prochain et une discussion a eu lieu au sein du club sur la question de la majorité nécessaire pour prendre la décision de l'engager dans cet achat (50 ou 75%, bulletin secret ou pas).

Nous attirons votre attention sur le fait que la question n'est pas de savoir à quelle majorité et selon quelles modalités cette assemblée devra délibérer, mais quel sera son objet.

Si celui-ci abouti d'une façon ou d'une autre à augmenter l'engagement des membres (décision de financer par tous les membres ou de garantir un emprunt), la décision doit être prise à **l'unanimité des membres**.

Une assemblée générale ne peut pas augmenter les engagements des membres, cette décision nécessitant leur accord unanime (C. civ art.1134, al 2 - Cass 3ème civ 20 06 2001 n°99-17.961; Bull. civ. III n°79, décision rendue en des termes très généraux au sujet d'une association. Il s'agit donc d'un arrêt de principe).

La question devra être envisagée de la même façon si l'achat est financé par un emprunt qui supposerait que tout le monde s'en porte garant

Si par contre l'achat est effectué par tels et tels membres du club, libre à eux de le faire et ils devront constituer une SCI pour cela (on n'imagine pas qu'ils le fassent dans le cadre d'une indivision). La question alors sera ensuite de définir comment cette SCI louera les locaux au club et/ou à la Pena (si celle-ci reste dans les locaux) et comment s'organisera la cohabitation du club et la Pena. La décision du club de prendre les locaux à bail sera alors une décision de gestion ordinaire qui nécessitera l'aval par une AG à la majorité simple.

Outre les remarques ci-dessus, nous attirons votre attention sur ce qui nous paraît constituer une impossibilité juridique pour le club de procéder lui-même de l'achat des locaux

Une association déclarée telle que le club ne possède qu'une capacité juridique limitée et elle ne peut acquérir un bien immobilier que si celui-ci :

- sert à son administration ou à la réunion de ses membres,
- est strictement nécessaire à la réalisation de son objet social : il ne suffit pas que le local soit mis à la disposition de l'association, il faut qu'il permette de conduire avec efficacité les activités de l'association. La taille ou la valeur du local est sans importance.

Si ces conditions ne sont pas remplies, soit le Notaire refusera de réaliser la vente, soit la vente sera nulle si elle est réalisée.

Il nous semble alors qu'il y a une difficulté sérieuse pour que le club puisse acheter le local du Fémina qui serait utilisé conjointement par lui et par la Pena ; la condition d'un usage "strictement nécessaire à l'objet social du club" ne nous paraissant pas remplie, puisqu'il serait loué en tout ou partie à la Pena.

En conclusion:

Sans être d'un enthousiaste effréné de l'idée de l'achat d'un local par le club, nous ne sommes pas viscéralement contre le fait que le club s'établisse dans ses propres locaux (sous réserve que soit préalablement réglés les problèmes du fonctionnement et de l'entretien dudit local).

Si cela doit être envisagé, alors que ce soit dans des locaux propres au club et non pas dans le cadre une opération sujette à beaucoup trop d'interrogations et sources de difficultés à venir (relations avec la Pena - pb de la copropriété - travaux -etc.).

Ce ne sont pas les locaux vacants qui manquent actuellement dans DAX et si il y a une opportunité, pourquoi pas ?...

En l'état actuel des choses il nous semble qu'il est prématuré de vouloir réunir une assemblée générale afin de délibérer sur le projet d'achat des locaux du Fémina : ce dossier nécessite des réponses aux nombreuses questions qui se posent et il nous semblerait prudent que le club ne s'engage pas dans cette affaire tant que les réponses attendues n'auront pas été fournies.

ROTARY-CLUB DE DAX ET DE LA CÔTE D'ARGENT

Nous recommandons l'ajournement de l'assemblée prévue pour le 29 août et ce jusqu'à ce que tous les éclaircissements attendus soient apportés.

Les membres de la commission des Sages JF CAPODANNO – Bernard COUJOLLE – Michel PÈRE Absents excusés : Etienne PINEL et Dominique MORA Avis publié avec l'autorisation du Président Lucien CAPDECOMME

Conférences :

Lucien espère le retour de CAMDESSUS

Lucien on te propose un expert sur les landes qui peut faire tout un suivi de conférences.

Students :

David Fox devait arriver le 27 août 2019, le Mexique semble plus loin que prévu. Enfin le visa est arrivé ! David arrive le 16/09 directement à cagnotte chez Sabourault et sera présenté au club à Pouillon le 26/09

Estelle est toujours au Pérou.

APESA :

L'affaire suit son cours, voir bulletin 4

LES INFOS du Club :

- **Les journées de l'apprentissage et de la gastronomie.** 28 Août une rencontre très fructueuse avec ALAIN DUTOURNIER, THIERRY BERTHELIER et JEAN COUSSEAU.
Je demande à Alain une explication complète pour le prochain bulletin.
3 thèmes sont retenus
 Palombe en automne
 Huîtres et poissons en hiver
 Asperges au printemps.
- **Course des Canards : rencontre avec Mme BONJEAN imminente.**
- Tout ceci pour vous dire que nous sommes remarquablement reçus par notre protocole, qui nous a concocté les mêmes mets qui lui ont permis de séduire Alain Dutournier. La réunion statutaire débute à 19h précédée à 18h par la réunion de la commission effectif. Effectivement il n'y avait qu'un seul présent.
Malgré le froid qui permet à Jean-Louis de faire étalage de sa magnifique collection de pulls roses de demi-saison (ambiance un peu spéciale), la discussion est rude mais conviviale et FRATERNELLE.
Lucien nous propose une sortie au pic du midi ou (et) au cirque de tournemouse ????.
Lucien recherche un stage en commercialisation pour Daphné notre japonisante.
Lucien souhaite contacter des profs de philo pour le prix d'expression orale.
Lucien s'investit dans le Rotarac, Chantal va me préparer un topo pour le prochain Bulletin.
Lucien accueille avec bonheur, Jean-Philippe de Valleuil Ancien Rotarien qui n'a pas eu le temps de se présenter mais qui sera probablement enrhumé demain.

RAPPELS

- **prix et actions du District** : éloquence, travail manuel, métiers d'arts, mon sang pour les autres : Lucien veut des candidats pour chacun de ces prix. Nous avons demandé à Zoé qui peut-on recruter ? Elle nous conseille de passer par Borda qui a une section d'excellence.
- **La course de Pouillon** ça marche
- **La soirée des jeunes talents reportée siné dié**
- **Espoirs en tête** et **Neurodon** F-J et Patrick
- **Communication** : conseils auprès d'un pro « bénévole »

Bureau club service

Président Association Clubs Services Xavier CEYRAC :

xavier.ceyrac@orange.fr 06 11 88 79 48

Secrétaire Benoît KITZINGER : nb.kitzinger@wanadoo.fr

Trésorier Mathieu LARTIGAU : mathieu.lartigau@wanadoo.fr

Protocole SOUCAZE Isabelle : soucazei@gmail.com

AGENDA

12 septembre réunion statutaire

19 septembre comité

26 septembre : Repas au « Pas de Vent » à Pouillon avec conjoints. Conférence de Partick Vilhem sur la gestion d'une collectivité territoriale.

28 septembre Samedi virée à Arcachon & réunion au RYAD de Mérignac des responsables recrutement.

Ceux qui ont des impétrants ils ont le choix des occasions pour les inviter.

3 octobre : chez Robert ATZENI

17 octobre : Sortie culturelle à PORT DE LANNE. Visite de l'atelier d'un artisan sur CUIR, 89 chemin de lacarbouère 40 Port de Lanne puis repas puis DODO

Sauf avis contraire les réunions commencent à 19 heures

Les réunions statutaires ont lieu tous les 2ème, 3ème (+ comité) et 4ème jeudis à 19h00 à notre Siège, Hôtel "Dax-Hôtel", situé 1, Boulevard Carnot à Dax.

Les réunions organisées les 1ers jeudis de chaque mois ont lieu chez l'un des membres.

Merci de bien vouloir vous renseigner auprès de notre protocole.

Les quatrièmes jeudis de chaque mois à 20h00, dîner statutaire dans un lieu précisé par le Protocole.

Les cinquièmes Jeudis du mois à 20h00, dîner statutaire avec Conjoints dans un lieu précisé par le Protocole.

ROTARY-CLUB DE DAX ET DE LA CÔTE D'ARGENT

MEMBRES : 16

Lucien CAPDECOMME:

Jean-Louis BAILLY, Guy BARUCHEL, Alain BELAUBE, Thierry BERTHELIER, Tony BLANC, Jean-François CAPODANO, Jean CAZEILS, François-Joël du CHEYRON d'ABZAC, Bernard COUJOLLE, Georges COURAU, Henri DESCAZEUX, Jean- Louis DUMOLIA, Pierre FLORIMONT, Chantal GUEDON, Benoît KITZINGER, Yves LOUBERE, Dominique MENAUT, Dominique MORAS, Patrick PELLETIER, Michel PERE, François PETGES, Etienne PINEL, Max TESSIER, Marc VERNIER, Patrick VILHEM, François ZAREMBA, Mathias THIENPONT Michel DUPLANTIER, Yves GOUYOU, Jean DAVERAT, Albert BOSC, Philippe JACQUEMAIN..

Jean-Christophe GOUSSEBAIRE :

Olivier SOULIÉ. Sébastien VIVÉ Damien WILMET. Éric LAFARGUE. Pascal LAFFITAU. Robert ATZENI. Laurent TIGIER. Hélène Houssin de ST Laurent. Diane Coustou.